

# DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES POUR LA VENTE OU LA LOCATION

	Locaux d'habitation	Validité	Transaction / Location
<b>Diagnostic de Performance Energétique (DPE)</b>	Tous les logements d'habitation, excepté ceux destinés à être occupés moins de 4 mois par an.	<b>10 ans</b>	Transaction Location
<b>Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)</b>	Les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1949.	Location : <b>6 ans</b> Vente : <b>Illimitée</b> si absence de plomb ou présence inférieure à 1mg/cm <sup>2</sup> <b>1 an</b> si présence supérieure ou égale à 1mg/cm <sup>2</sup>	Transaction Location
<b>Etat d'amiante</b>	Les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1 <sup>er</sup> juillet 1997. Copropriété, dossier technique amiante (DTA) pour les parties communes.	<b>Illimitée</b> si absence de trace d'amiante Vente : <b>3 ans</b> si présence d'amiante Location : <b>6 ans</b> si présence d'amiante <b>Attention</b> : Si diagnostic réalisé avant 2013, obligation de renouveler.	Transaction Location : A partir du 01/07/2018
<b>Etat parasite relatif aux termites</b>	Les logements situés dans les zones déclarées par un arrêté comme étant infestées par les termites.	<b>6 mois</b>	Transaction
<b>Etat parasite</b>	Les logements situés dans certaines zones fixées par arrêté, information sur la présence d'un risque de mэрule (champignon) dans les constructions.	<b>3 mois</b>	Transaction
<b>Etat de l'installation intérieure de gaz</b>	Les logements dont l'installation a plus de 15 ans.	Vente : <b>3 ans</b> Location : <b>6 ans</b>	Transaction Location
<b>Etat de l'installation intérieure d'électricité</b>	Les logements dont l'installation a plus de 15 ans.	Vente : <b>3 ans</b> Location : <b>6 ans</b>	Transaction Location
<b>État de l'installation d'assainissement</b>	Tous les logements raccordés ou non au réseau public.	Rapport de <b>moins de 3 ans</b>	Transaction
<b>État des risques et pollutions (ERP)</b>	Tous les logements	Rapport de <b>moins 6 mois</b> (sauf pour la vente si modification du risque entre le compromis et la vente)	Transaction Location
<b>Loi CARREZ</b>	Tous les lots de copropriétés	<b>Illimité</b> si pas de modifications de la surface	Transaction
<b>Loi BOUTIN</b>	Tous les logements	<b>Illimité</b> si pas de modifications de la surface	Location
<b>Etat des lieux</b>	Tous les logements	<b>Durée du bail</b>	Location